



La buanderie passe en mains vaudoises

MARSENS • Les Blanchisseries Générales SA reprendront en octobre la buanderie de Marsens et ses quinze collaborateurs. Cette solution, soutenue par le Conseil d'Etat, ouvre des perspectives à l'entreprise vaudoise.

STÉPHANE SANCHEZ

«Cette solution est la meilleure possible, car elle permet de maintenir les places de travail», martelaient Georges Godel et Anne-Claude Demierre, hier devant la presse. Les deux conseillers d'Etat avaient fait le déplacement à Marsens, pour justifier la reprise de la buanderie du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) par une société privée. Dès le 1^{er} octobre prochain, ce service sera fourni par Les Blanchisseries Générales SA, locataire des murs, mais propriétaire des équipements et nouvel employeur des 15 collaborateurs concernés. Ainsi en ont décidé la Direction de la santé et le RFSM, avec l'accord du Conseil d'Etat lui-même.

Alternative à la fermeture

Construite au début des années 1990 dans le bâtiment des services généraux du réseau, la buanderie de Marsens (BEM) préoccupe l'Etat depuis dix ans. C'est qu'elle traite à ce jour 2,3 tonnes de linge par jour ouvrable, dont 300 kg seulement proviennent de Marsens. Au fil du temps, la structure s'est tournée vers des clients extérieurs, comme les hôpitaux du sud fribourgeois, onze homes et de nombreux clients privés. Mais elle reste un poids plume, semi-industriel, dans un secteur dominé par les privés, bien plus concurrentiels.

«Une grande majorité des hôpitaux suisses ont déjà externalisé»

ANNE-CLAUDE DEMIERRE

Que faire? En 2005, une expertise concluait à l'abandon du site et à la construction d'une blanchisserie cantonale, pour 22 millions de francs. Mais ce scénario s'est révélé «trop ambitieux», au vu du «faible» volume de linge produit par les établissements cantonaux (5 tonnes par jour pour les hôpitaux), rappelle Anne-Claude Demierre.

Autre solution validée en 2010 par le Conseil d'Etat: l'agrandisse-

ment de la BEM pour y traiter le linge de l'Hôpital fribourgeois (HFR), du RFSM et des homes du canton. Le hic? L'analyse a montré que le projet (14 millions de francs), même subventionné, aurait généré un coût de production trop élevé. Un handicap de taille, sachant que cette hypothétique buanderie devait régater sur les marchés publics pour obtenir le linge des institutions publiques.

Georges Godel enfonce le clou: «L'Etat n'a ni la mission ni la base légale pour investir dans une infrastructure destinée à traiter le linge des hôpitaux et encore moins le linge d'entreprises privées, au risque de fausser la concurrence.» Et d'ajouter que le contribuable passerait deux fois à la caisse: en finançant les hôpitaux (les clients); et en couvrant les investissements et le déficit de la buanderie. Conclusion: «La seule solution possible aurait été la fermeture de la buanderie de Marsens.»

Des actionnaires publics

Les deux élus le répètent: l'accord signé voilà une dizaine de jours avec Les Blanchisseries Générales (LBG) «permet d'assurer l'activité de la BEM et de maintenir les emplois des 15 collaborateurs». Loin d'articuler le mot «privatisation», Anne-Claude Demierre insiste: cette société, leader romand dans son domaine, «a pour actionnaires principaux l'Etat de Vaud et les hôpitaux publics et privés du canton» (ses clients). Et l'Etat de Fribourg rejoindra bientôt le capital. En outre, «elle a une responsabilité sociale», note la conseillère d'Etat en évoquant les conditions de réengagement des treize employés touchés (deux seront bientôt retraités).

LBG se sont en effet engagées à leur proposer un contrat à durée indéterminée, au même taux d'activité et toujours à la BEM. Ceci aux conditions fixées par la convention collective romande en vigueur dans la branche (initiée par LBG SA), en

tenant compte des années de service et sans période d'essai.

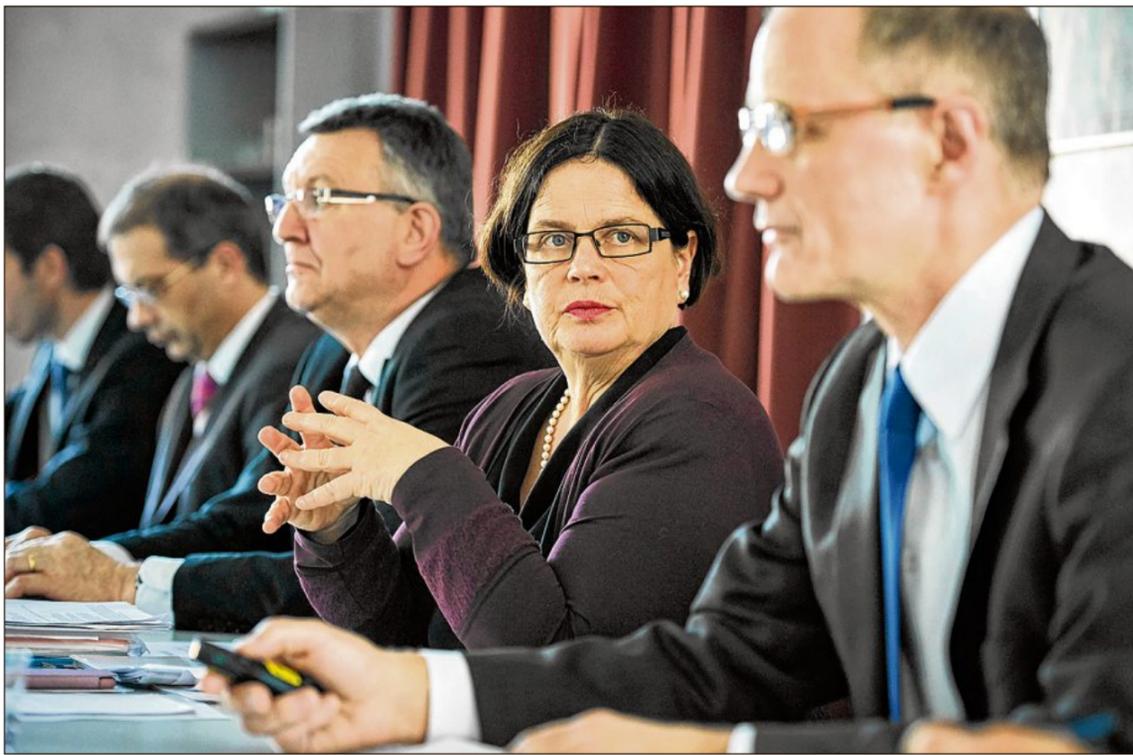
Les salaires seront-ils identiques? «Nous avons jusqu'ici parlé en termes de masse salariale», explique la conseillère d'Etat. «Il pourra y avoir des différences, mais on ne peut dire de quel niveau. S'il y a un salaire nettement inférieur, le plan social prévoit la compensation de la différence durant une période, conformément à la loi sur le personnel de l'Etat.»

Ce n'est qu'un début

«Nous aurons besoin de ces personnes pour exploiter la buanderie», souligne de son côté Frédy Currat, directeur général de LBG. Qui a de l'ambition pour ce nouvel outil. Car LBG n'entendent pas seulement conserver la clientèle actuelle, mais veut aussi «travailler le marché fribourgeois». Près de

400 000 francs par an ont été investis ces trois dernières années dans l'équipement: «Il est satisfaisant et on peut en augmenter la capacité sans investir», estime Frédy Currat, en parlant notamment de travail par équipe.

LBG lorgnent-elles le linge que l'HFR lave pour l'heure dans ses propres buanderies? «Certaines installations arriveront gentiment au bout. Le conseil d'administration de l'HFR en discute», répond Anne-Claude Demierre. Qui poursuit: «Les hôpitaux ne pourront pas investir dans la construction de buanderies. Une grande majorité des hôpitaux suisses ont d'ailleurs déjà externalisé ces services.» Georges Godel abonde: «Pour LBG, c'est l'occasion de prendre les marchés qui seront à disposition à terme. C'est ce qu'on lui souhaite, évidemment!»



Anne-Claude Demierre et Georges Godel, aux côtés de Frédy Currat (à dr.), directeur général de LBG. CHARLES ELLENA

FIN D'UN TABOU

«Le tabou de la privatisation est tombé», réagissait hier le Syndicat des services publics, tout en dénonçant une dégradation de la situation des employés de la Buanderie de Marsens (BEM), dès lors qu'ils quitteront le régime de la Loi sur le personnel de l'Etat (LPers) pour une convention collective. Dernière pique: le Conseil d'Etat ne s'engage pas à «transférer le personnel de la BEM à un poste équivalent, soit au RFSM, soit à l'Etat.» Le PS fribourgeois, lui, exige l'arrêt des coupes concernant le service public. Il pense notamment «aux rumeurs insistantes» qui visent à exclure de la LPers «les employés du domaine hospitalier». SZ

REPÈRES

Les Blanchisseries Générales

- > **Création** de la société: 1986.
- > **Actionnaires** principaux: hôpitaux publics et privés du canton de Vaud.
- > **Effectifs**: 210 collaborateurs (193,7 EPT)
- > **Sites**: deux à Yverdon-les-Bains, 1 à Chailly-Montreux.
- > **Volume** de production: 34 tonnes de linge par jour. Environ 95% du linge appartient à la société, qui le loue à ses clients.
- > **Chiffre** d'affaires: 27 millions de francs, dont 16 pour les hôpitaux, 5 pour les EMS et 6 pour l'hôtellerie. SZ

SARINE OUEST

La fusion à dix sur le grill

OLIVIER WYSER

8 mars

Le projet de fusion des dix communes de Sarine Ouest* est sur toutes les lèvres dans la région. Au début de la semaine, le comité de pilotage, épaulé par le préfet de la Sarine Carl-Alex Ridoré, est passé sur le grill des citoyens qui ont assisté à trois séances d'information dans l'aula du CO de Sarine Ouest, à Avry. Objectif: rappeler le cadre de l'étude et répondre aux questions des habitants des communes concernées.

«Une commune seule n'arrivera pas à faire face aux problèmes futurs», plaide la syndique de La Brillaz et présidente du comité de pilotage Béatrix Guillet. Selon les partisans de la fusion, cette dernière permettra des améliorations dans les domaines de la mobilité, des transports publics, des services accessibles aux citoyens ou encore des infrastructures scolaires, culturelles et sportives, entre autres.

Après une brève présentation du projet de fusion par plusieurs syndicats de la région, c'est le conseiller national libéral-radical Jacques Bourgeois, par ailleurs citoyen de la commune d'Avry, qui a ouvert le bal des questions. «Avez-vous une estimation quant aux économies d'échelle que la fusion pourrait générer?» Le syndic d'Avry,



La présidente du comité de pilotage Béatrix Guillet. VINCENT MURITH-A

Benoît Piller, estime ces économies d'échelle à 2%. «Actuellement les communes de Sarine Ouest emploient dix fiduciaires. Il n'en faudrait plus qu'une seule avec la fusion», illustre le syndic.

Le conseiller national Jacques Bourgeois enchaîne avec la question que tout le

monde se pose: «Que se passera-t-il si une ou plusieurs communes disent non au projet de fusion lors du vote consultatif du 8 mars prochain?» Béatrix Guillet répond du tac au tac qu'il n'y a «pas de plan B». «En cas de non, il faudra prendre un peu de temps pour analyser le vote consultatif et tirer les conclusions qui s'imposent», ajoute la présidente du comité de pilotage.

«Il est clair que si nos citoyens disent non, nous n'allons pas continuer dans la voie de la fusion», lance Yvan Tona, syndic de Matran, qui n'a jamais caché son scepticisme sur ce projet de fusion dans lequel sa commune aurait beaucoup à perdre financièrement. Et le préfet de la Sarine de tirer un parallèle avec le projet de fusion du Gbloux duquel la commune d'Hauterive s'était retirée à la suite du vote négatif de ces citoyens.

Au cœur des préoccupations des citoyens se trouve aussi la nouvelle répartition des services dans la commune fusionnée. Le comité de pilotage est clair sur ce point: les écoles actuelles seront toutes conservées, les déchetteries également, tout comme les voiries. L'objectif de la fusion est, selon ses partisans, d'améliorer la qualité de vie, rationalisation ne riment pas forcément avec centralisation. I

* Autigny, Avry, Chénens, Corserey, Cottens, La Brillaz, Matran, Neyruz, Noréaz et Prez-vers-Noréaz.

PUBLICITÉ



Valable sur les montures selon étiquetage en magasin, à l'achat de deux verres correcteurs. Non cumulable.

BERDOZ
OPTIC

Fribourg - Bulle - La Tour-de-Trême - www.berdoz-optic.ch